

Fonctionnement de l'information

- En 2020, les centres de communication et d'information au niveau des arrondissements (SICAD/CIC) ont répondu à un peu moins de 3 millions d'appels d'urgence.
- Au sein des carrefours d'information d'arrondissement (SICAD/CIA), quelque 400 policiers participent quotidiennement à la collecte et à l'analyse de données et d'informations policières, afin d'apporter une valeur ajoutée à leurs collègues sur le terrain.
- Fin 2020, RegPol, le registre unique inventoriant les traitements d'informations de la Police Intégrée, comprenait 3 667 traitements enregistrés, dont 739 traitements réalisés par la Police Fédérale.

Kiosque d'information pour la saisie unique des données d'identification

Le Kiosque d'information (KIK) est une interface grâce à laquelle les policiers, sur base d'une saisie unique de données d'identification, utilisent différents systèmes d'information pour accomplir leurs tâches.

Le nombre de services au sein de la Police Intégrée ayant accès au KIK n'a cessé d'augmenter depuis 2018.

Police Intégrée	2018	2019	2020
Nombre de PC dotés d'un accès au KIK au sein de la Police Intégrée	28 000	34 000	47 500

Un rôle-clé des arrondissements

En matière de gestion de l'information opérationnelle, le niveau arrondissemental joue également un rôle-clé grâce aux services d'information et de communication de l'arrondissement (SICAD). Les SICAD réunissent les centres d'information et de communication provinciaux (CIC), qui réceptionnent et traitent les appels d'urgence, et les carrefours d'information d'arrondissement (CIA).

Nombre d'appels dans les CIC

Urgent	2018	2019	2020
Flandre occidentale	217 454	212 201	190 012
Flandre orientale	248 776	250 749	235 004
Anvers	318 490	317 192	281 660
Limbourg	161 753	161 673	149 429
Brabant flamand *	168 540	183 194	164 024
Bruxelles	442 899	443 932	361 199
Brabant wallon	80 772	82 922	74 978
Hainaut	471 468	462 495	412 056
Namur	146 927	155 594	146 443
Liège	358 335	365 564	341 041
Luxembourg	67 851	69 415	66 382

Urgent	2018	2019	2020
Total	2 683 265	2 704 931	2 422 228

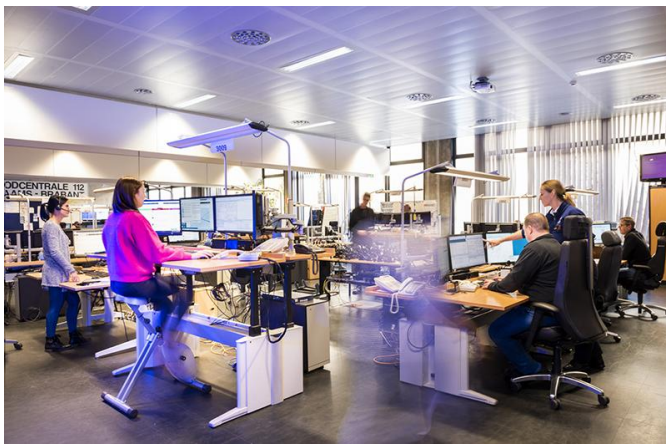
* Pour les arrondissements d'Hal-Vilvorde et d'Eupen, qui ne disposent pas de leur propre CIC, les appels arrivent respectivement au CIC de Louvain (responsable de tout le Brabant flamand) et au CIC de Liège (responsable des arrondissements de Liège et d'Eupen).

Non urgent	2018	2019	2020
Flandre occidentale	13 283	12 580	11 770
Flandre orientale	10 749	10 558	10 468
Anvers	98 346	98 787	80 043
Limbourg	15 942	16 506	12 461
Brabant flamand *	20 197	18 680	16 266
Bruxelles	32 534	35 312	32 939
Brabant wallon	16 860	18 766	19 083
Hainaut	13 936	16 374	16 029
Namur	15 511	15 493	14 676
Liège	71 454	77 912	79 362
Luxembourg	18 936	19 541	19 957
Total	327 748	340 509	311 054

* Pour les arrondissements d'Hal-Vilvorde et d'Eupen, qui ne disposent pas de leur propre CIC, les appels arrivent respectivement au CIC de Louvain (responsable de tout le Brabant flamand) et au CIC de Liège (responsable des arrondissements de Liège et d'Eupen).

Total	2018	2019	2020
Flandre occidentale	230 737	224 781	201 782
Flandre orientale	259 525	261 307	245 472
Anvers	416 836	415 979	361 703
Limbourg	177 695	178 179	161 890
Brabant flamand *	188 737	201 874	180 290
Bruxelles	475 433	479 244	394 138
Brabant wallon	97 632	101 688	94 061
Hainaut	485 404	478 869	428 085
Namur	162 438	171 087	161 119
Liège	429 789	443 476	720 403
Luxembourg	86 787	88 956	84 339
Total	3 011 013	3 045 440	2 733 282

* Pour les arrondissements d'Hal-Vilvorde et d'Eupen, qui ne disposent pas de leur propre CIC, les appels arrivent respectivement au CIC de Louvain (responsable de tout le Brabant flamand) et au CIC de Liège (responsable des arrondissements de Liège et d'Eupen).



Gestion de l'information policière

Les CIA au sein des SICAD constituent les véritables pierres angulaires de la gestion de l'information policière de la Police Intégrée. On y collecte, analyse et retravaille les données et informations policières afin d'en extraire une plus-value pour le travail de terrain. Comment ? En établissant des recoupements et des liens, en identifiant de nouveaux phénomènes ou tendances criminels ou sécuritaires, en aidant à orienter les actions policières et en s'assurant du flux des données et informations auprès des services de police qui en ont besoin pour l'exécution de leurs missions.

En 2020, quelque 400 membres du personnel de la Police Intégrée travaillaient à la gestion de l'information policière dans les CIA.

Au niveau central, la Direction des opérations de police judiciaire (DGJ/DJO) et la Direction des opérations de police administrative (DGA/DAO) sont spécifiquement en charge de la gestion de l'information policière. L'an dernier, DJO a disposé de 61 personnes pour remplir cette fonction. Quant à DAO, elle a pu compter sur 41 membres du personnel. DAO et DJO forment, avec le Single Point of Operational Contact (SPOC) de la Direction de la coopération policière internationale (CGI), le Point de contact national (PCN), un service de permanence 24/7.



Success Story

L'innovation à travers des cartes interactives

Faciliter l'échange d'informations entre la Police Locale et la Police Fédérale est primordial pour la Police Intégrée. C'est pourquoi le SICAD de Flandre occidentale a mis au point une plateforme d'information policière. L'innovation de cette nouvelle plateforme est de mettre à disposition des cartes interactives, le visuel venant en soutien du travail opérationnel. Ces cartographies actualisées permettent de mieux comprendre la portée et le contenu de ces phénomènes (comme les stupéfiants, la migration de transit ou encore les vols). Ces cartographies conduisent aussi à l'optimisation des processus (de travail) connexes dans leur approche intégrée. Cette application numérique facilite un flux d'informations efficace entre SICAD et services de police de Flandre occidentale, mais aussi entre les différents services de police eux-mêmes (les faits des arrondissements du Hainaut et de Flandre orientale sont également visibles via cette plateforme).

Nouvelle version du système de dispatching ASTRID

Depuis 2018, le système de dispatching pour les services de police a poursuivi sa migration, passant ainsi de la version 8 à la version 9. La modernisation de la technologie CAD (*Computer Aided Dispatching System*) a un impact sur le fonctionnement et l'organisation des services de police, en particulier les centres de communication et d'information de la Police Fédérale (SICAD/CIC) dans les arrondissements.

La migration de l'ensemble des centres d'information et de communication (CIC) vers le CAD 9 a été achevée en 2020. Cinq d'entre eux avaient déjà migré en 2018 et un autre en 2019. La migration des cinq derniers CIC a été réalisée en 2020.

Combinée à la rénovation et la centralisation prévues du matériel, cette mise à jour offrira un instrument plus performant aux utilisateurs finaux (davantage de possibilités d'information et de communication, meilleure couverture réseau...). Cette mise à jour ouvre également la porte à une future intégration avec de nouvelles technologies.

Protection des données

La Police Fédérale a pris plusieurs initiatives pour garantir la protection des données (à caractère personnel).

RegPol, le registre reprenant l'ensemble des traitements de données réalisés au sein de la Police Intégrée, s'étoffe en permanence. Le 31 décembre, RegPol contenait 3 667 traitements enregistrés, dont 739 traitements effectués par la Police Fédérale (voir graphiques).

Un groupe d'experts au niveau de la Police Intégrée s'engage à veiller à la mise en œuvre et à l'adaptation de la législation et de la réglementation. Ce groupe compte des membres du service juridique (DGR/Legal), de la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI), du service Information Security & Privacy Office du Commissariat général (CG/ISPO) et des représentants de la Commission permanente de la Police Locale (CPPL).

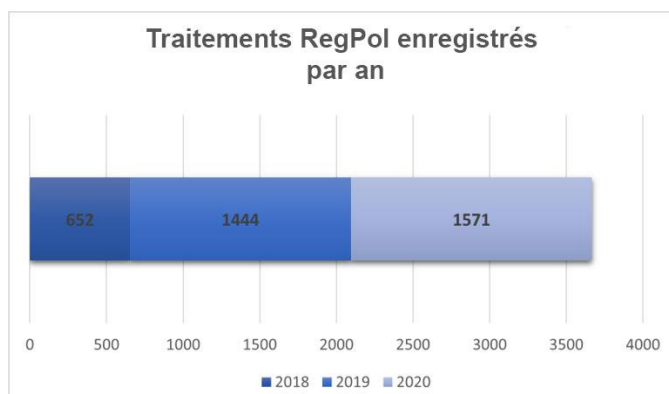
Il s'est notamment penché sur le traitement d'images de vidéosurveillance et le traitement de données obtenues par l'usage de drones et de bodycams.

Une directive a également été élaborée pour permettre le partage d'informations au profit des différents organes et services avec lesquels la police collabore. Cette directive met concrètement à exécution les dispositions de l'article 44/11/9 modifié de la loi sur la fonction de police (LFP).

De plus, CG/ISPO a été actif l'année dernière dans plusieurs dossiers et problématiques, avec notamment les tâches suivantes :

- rendre des avis et se concerter en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel de membres de la police, notamment dans le contexte de la communication externe ;
- rendre des avis en qualité de *Data Protection Officer* (DPO) pour les traitements placés sous la responsabilité des ministres, notamment les Automatic Number Plate Recognition (ANPR) Managed Services ;
- rendre des avis sur les flux d'informations nécessaires pour permettre à la police de mener ses interventions dans le cadre de la crise du Covid-19 ;
- analyser les traitements effectués dans l'environnement Microsoft et étudier les conventions de sous-traitance nécessaires.

Pour accroître la sensibilisation au sujet de la protection des données à caractère personnel et augmenter la sécurité de l'information, une nouvelle rubrique "*Data Protection*" a été ajoutée sur WikiPol, la plate-forme de connaissances et d'information de la Police Intégrée. Différents thèmes en lien avec le RGPD y sont présentés et expliqués. Au cours de l'année dernière, plusieurs sessions d'information ont également été organisées sur le thème "RGPD et loi relative à la protection des données : deux ans après". Au total, 180 membres de la police ont participé à ces sessions.



Traitements RegPol enregistrés Police Locale / Police Fédérale

